

# La dette de l'assurance chômage n'est pas due aux chômeurs !

Si l'assurance chômage est endettée, c'est à cause des chômeurs et d'une indemnisation trop généreuse. Tel est l'éternel discours des gouvernements pointant du doigt les chômeurs et souhaitant une baisse progressive des allocations chômages pour réduire la dette. Mais ceci est... FAUX !

L'UNEDIC -alias Assurance chômage- c'est une dette de 25,9 milliards d'euros en 2015. Soit 1% du Produit Intérieur Brut. Mais à qui la faute ? Aux chômeurs clament les gouvernements de droite comme de gauche. Et le gouvernement de Manuel Valls aussi, lequel envisage de mettre en place une baisse progressive des indemnités chômages afin d'inciter plus rapidement la reprise d'activité pour les chômeurs. Sauf que la réalité est bien loin de ce discours de lutte contre l'assistanat et cette image du chômeur fainéant.

## **L'UNEDIC, endettée structurellement**

Ce ne sont pas les allocations chômages qui coûtent chères à l'UNEDIC. Et pour cause, le régime d'indemnisation des chômeurs est excédentaire. C'est-à-dire qu'il ne donne pas la totalité de l'argent qui lui est donné pour les allocations chômages. C'est ce que révèle [le spécialiste de l'Assurance chômage, Bruno Coquet](#). Si l'UNEDIC est si endetté, c'est en raison des compétences obligatoires imposées par l'Etat que l'entité doit financer : aides à la création d'entreprises, apport de 10% du budget de Pôle Emploi... Ces missions prenant le restant de l'argent consacrée aux indemnisations des chômeurs de droits communs et des intérimaires et en creusant la dette de l'UNEDIC.

Si l'UNEDIC est endetté à ce point, cela est bien dû à un micmac budgétaire de l'Etat et non pas « ces assistés de chômeurs » que souhaiterait faire croire les gouvernements de droite comme de gauche...

Voici le rapport de Bruno Coquet, de l'Institut de l'Entreprise, sur l'Assurance chômage :

**Jérémy Pastor**